



### **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

- Toute enchère est définitive. Le paiement se fait comptant. Par carte bancaire ou virement immédiat.
  
- Frais en sus des enchères de 25% TTC, frais du Live Interenchères compris.
  
- T.V.A. récupérable pour les professionnels et les assujettis uniquement si le descriptif du lot le précise.
  
- Les descriptions sur l'état esthétique des produits vendus sont subjectives et ne sauraient engager la responsabilité de la maison de ventes. Une longue exposition permettant l'examen des lots, les adjudicataires sont réputés avoir pris connaissance de l'état du matériel. Le fait de porter des enchères sur un lot vaut acceptation de la description portée au catalogue. Le matériel est garanti fonctionnel si vendu comme tel, jusqu'au jour de l'enlèvement ou de son expédition.

Pour les smartphones, tablettes et ordinateurs, des grades génériques sont proposés. Voici comment les comprendre :

- **Comme neuf** : aucune trace d'utilisation, aspect comme neuf et sans rayure,
- **Très bon état** : micro(s) rayure(s),
- **Bon état** : petite(s) rayure(s) superficielles
- **Etat correct** : rayure(s) profonde(s) et choc(s) possible(s) dans les angles,
- **Mauvais état** : changement de vitre et/ou coque à prévoir, déformation(s) plasturgique(s).



Pour les smartphones, tablettes et ordinateurs, des grades de fonctionnement sont proposés. Le grade de fonctionnement et le grade esthétique sont indépendants. Voici comment les comprendre :

- **Parfaitement fonctionnel** : Toutes les fonctions originales de l'appareil sont utilisables. L'appareil reste un produit d'occasion, les fonctions d'origine peuvent ne pas être optimales.
- **Fonctionnel** : Toutes les fonctions originales de l'appareil sont utilisables. Une dégradation sérieuse de la batterie a été constatée. Son changement est à prévoir
- **Partiellement fonctionnel** : Une ou plusieurs fonctions originales de l'appareil sont non fonctionnelles. Une dégradation rapide de l'appareil est à prévoir.
- **Hors service** : L'appareil ne s'allume pas.

- La loi impose aux opérateurs de ventes volontaires de signaler les produits NEUFS dans leur descriptif. La maison de ventes ne saurait garantir le fonctionnement d'un produit neuf. L'adjudicataire pourra se prévaloir de la garantie constructeur si celle-ci est mentionnée dans la désignation du produit.

- Un produit non neuf est un produit d'occasion. La maison de ventes aux enchères ne garantit jamais la présence des accessoires des produits ouverts. L'absence de l'état de fonctionnement dans une description signifie que le produit n'a pas été testé et est donc vendu en l'état. La maison de ventes ne garantit pas la présence des accessoires et éléments d'origine des produits ouverts. Il appartient aux enchérisseurs de prendre connaissance du produit ou de se rapprocher de la maison de ventes pour obtenir toutes les informations jugées nécessaires.



- L'enlèvement des lots ne pourra se faire qu'à compter du complet règlement du bordereau d'adjudication. La maison de ventes aux enchères gardera gracieusement les lots payés pendant une durée de 5 jours après l'adjudication. Au delà, des frais de gardiennage seront imputés à hauteur de :

- **20€ par semaine et par lot pour la téléphonie.**
- **10€ par jour et par lot pour l'informatique, l'électroménager et tout autre produit non référencé.**
- **20€ par jour et par lot pour les achats conditionnés sur palette.**
- **20€ par jour et par copieur**

**Lorsque les frais de gardiennage dépassent le montant de la facture d'achat, les lots seront vendus pour règlement de la dette.**

- La maison de ventes aux enchères pourra orienter ses clients vers des sociétés d'expédition sur simple demande. La maison de ventes ne saurait être tenue responsable des avaries, pertes et dommages causés par le transport. **La maison de ventes conseille à tous ses clients de retirer leurs lots en main propre à la salle des ventes.**

- A défaut de règlement dans les 48 heures après la vente, la maison de vente se réserve la possibilité de poursuivre l'adjudicataire défaillant en paiement de sa dette ou d'annuler la vente, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à l'adjudicataire défaillant.